

# L'ABEILLE.

IMPRIMERIE TOUS LES JOURS, PAR F. DELACQ.  
NOUVELLE-ORLÉANS.  
Mardi, 8 Avril 1828.

**ELECTIONS.**  
Mr. D. Priceur paraît avoir obtenu une majorité de 315 voix pour la place de Maire. La majorité connue de Mr. M. Fleytas pour la place de Recorder est de 215 voix. Les Aldermen nommés sont, pour le 1er. District MM. Gordon et Preston.  
2e. Lemmond.  
3e. Rodriguez.  
4e. Cucubu.  
5e. Canonge.  
6e. Harper et White.  
7e. K. Laverty.  
8e. B. Fleytas.

Nous donnerons demain de plus amples détails.  
Un paquebot de la Mobile nous fait tenir à l'instant la nouvelle suivante, qui nous est transmise par un de nos correspondants de la Colombie.

**CARTHAGENE, 20 Mars 1828.**  
Nous avons eu ici une espèce de révolution—Padilla a quitté cette ville inconnue après avoir gardé 4 ou 5 jours le commandement de la place abandonnée par les trois quarts des troupes qui avaient été jointes à Padilla à Turbaco. Le quart restant n'a pas tardé à prendre son vol en traçant deux ou trois de ceux qui s'opposaient à leur sortie. Tout est rentré dans l'ordre, mais le temps me presse à dieu.

Nous avons reçu le Phare du Havre jusqu'au 15 Février et des journaux de New-York jusqu'au 14 du mois dernier. Voici ce qu'ils contiennent de plus intéressant.

**HAVRE 15 Février.**  
Le général San-Martin, qui a défendu avec distinction l'indépendance de l'Amérique méridionale, est à Marseille depuis quelques jours; on croit qu'il vient se fixer en France.

La Chambre de Paris a dû se réunir aujourd'hui pour entendre le projet d'adresse en réponse au discours de la Couronne.

On dit que la Banque de France a proposé au gouvernement de lui prêter, pour 5 ans, 100 millions, au modique intérêt de 4 p. 0/0. Cette offre, si elle était acceptée, fournirait au Trésor les moyens de couvrir le déficit qui s'y trouve sans recourir à un emprunt par émission de rentes.

Le Moniteur du 14 contient 5 ordonnances du roi, la première, en date du 10 février, nomme M. Boubiers, Inspecteur général des finances, Secrétaire général du même ministère.

Les quatre autres, en date du 15 février nomment M. Benoist Ministre d'état, et membre du conseil privé, M. Bacot de Romans, de la Chambre des députés, directeur général des contributions indirectes, en remplacement de M. Benoist; M. le baron de Villeneuve, préfet de Saône-et-Loire, membre de la Chambre des députés, directeur général des douanes, en remplacement de M. Castelbajac, appelé à la Pairie; M. Bourdeau, membre de la Chambre des députés, directeur général de l'enregistrement et des domaines.

Un événement arrive le 10 dec. à Jassy, a fait faire de vives réflexions sur l'immence d'une guerre avec la Turquie. Le bruits s'étaient répandus que 1500 hommes de cavalerie ottomane avaient passé le Danube à Turtukay, deux pouks de cosaques s'ébranlèrent et passèrent le Pruth. Un colonel du génie russe résidant à Jassy mandé par le général Korsakow, se rendit en hâte au quartier de celui-ci à Skuliany, et ordonna aux cosaques de rentrer dans leurs positions, ayant découvert que la nouvelle de l'invasion des Turcs était contournée. Cet événement a démontré que l'armée russe avait ordre de prendre l'offensive à la première infraction des traités, sans attendre d'avis ultérieurs.

Des nouvelles de la Martinique du 17 octobre, reçues à Londres, portent: La milice est obligée de faire un service régulier avec les troupes de ligne, en conséquence de la crainte qu'ont les habitants que les nègres ne troublent l'ordre ou ne désertent; en effet on dit qu'on a reçu le 13, avis qu'un parti devait s'emparer de chaloupes qui se trouvaient à la pointe méridionale de ce port (St-Pierre). Le complot a été sur le point d'être exécuté; mais les auteurs de ce projet ayant été surpris ont renoncé et ont pris la fuite. Je ne garantis pas ce fait; cependant il est certain que le gouvernement est instruit qu'il se traîne plusieurs complots, et qu'il attend seulement qu'ils soient murs pour les déjouer. On a des nouvelles de la Trinité (Martinique), de 8 novembre, qui ne font pas mention de ces faits.

**MARSEILLE, 8 Février.**  
Nous n'avons aucune variation à vous annoncer, la crise actuelle de l'Alsace, a arrêté toute affaire en coton, et il se passera du temps avant que l'on ne voie renaître la confiance. Il ne s'est fait que peu de chose en dernieres coloniales depuis quelque temps, et rien en sucre brut de nos Antilles. Il ne se fait rien non plus en cochonille et personne n'ose y toucher. Les affaires vont de plus en plus mal, on craint de nouvelles faillites; des procès pendants au tribunal de commerce, entre les porteurs de billets, sont la conséquence de ces craintes. Le crédit se resserre, le travail diminue et un malaise général se fait sentir dans la population de cette ville.

Il est question, à l'époque de l'équinoxe, d'augmenter la station devant Alger; on travaille à Toulon, à la réparation et à l'armement de plusieurs vaisseaux, frégates et autres navires; on y fait des achats de vivres. De temps en temps on parle d'une expédition projetée; mais jusqu'à présent rien ne porte à croire qu'elle ait lieu; car elle ne pourrait se faire qu'avec 20,000 hommes, et on n'a point encore ni les hommes ni les transports.

On attend avec impatience le convoi qui doit arriver d'Alexandrie, pour connaître la politique que tiendra le Pacha envers la France, et pour savoir si définitivement Ibrahim a quitté la Morée.

**PARIS, 14 Février.**  
Malgré la nouvelle qu'on a donnée du départ du général Guilleminot pour Corfou, sur la frégate l'Amirale, beaucoup de personnes sont convaincues que ce général est parti pour Paris, et qu'il n'y a eu d'embarquement que sa suite, qu'il ira rejoindre par terre. On prétend qu'il était indispensable que le général eût une conférence avec le ministre, d'après la connaissance qu'il lui avait parvenue de l'opinion de celui d'Angleterre relativement à l'affaire de Navarin et à la rupture des négociations.

La mort héroïque de l'enseigne de vaisseau Bisson est un des plus beaux actes de dévouement, après celui du vaisseau le Vengeur, dont la marine française puisse s'enorgueillir.

Le commerce de Toulon et celui de Bordeaux, appréciant le mérite d'une patrie action, viennent de souscrire pour élever un monument funéraire à la mémoire de ce digne officier.

**PARIS, 16 Janvier.**  
Si l'on en croit ce qui se répand des dernières délibérations du conseil, le ministère, divisé sur plusieurs points, serait tombé d'accord d'un fait singulier, l'impossibilité où il se trouve et de se constituer définitivement, et de se retirer avec bienséance et avec sûreté.

On a vu dans le public les démarches qui ont été faites auprès de plusieurs membres considérables des deux chambres, afin de les engager à prêter à l'administration l'appui de leur coopération et celui de leur popularité. Ces honorables personnages ont dû mettre à leur consentement des conditions qui n'ont pas été agréées; ce n'était pas pour eux-mêmes qu'il leur convenait de stipuler, mais pour les intérêts dont ils se regardent à juste titre comme les dépositaires et les défenseurs, et qu'ils n'avaient garde de compromettre en acceptant une proposition qui ne leur offrait pas de garanties suffisantes pour ces mêmes intérêts. Quiconque a le sentiment juste des devoirs d'un homme d'état comprendra très bien pourquoi M. de Châteaubriand n'a pas voulu entrer dans le cabinet sans M. Royer-Collard, ni M. Royer-Collard sans M. de Broglie, ni aucun d'eux sans être muni de garanties de sûreté suffisantes pour répondre au ministère de la majorité dans les deux chambres. Souscrits à de telles conditions c'était, de la part d'une partie des membres actuels du conseil, se résoudre à se démettre du pouvoir; c'était, de la part des autres, résoudre une question grave qu'ils n'ont pas la volonté ou la force de décider. Il fallut renoncer à tout espoir de ce côté.

On se tourna vers les ambitions personnelles, les passions politiques et religieuses, on y trouva moins de scrupule ou moins de prévoyance. La contre-révolution produisit d'elle-même ses candidats, et ne parut pas répugner à pacifier avec la faction jésuitique. On assure qu'il s'en est peu fallu que l'administration ne fût enlevée par le parti aristocratique ligé avec le parti prêtre. Quelques noms livrés au public étaient propres à faire trembler la France, s'il avait pu y avoir la moindre apparence de solidité dans une telle coalition en présence des chambres. Les membres modérés du conseil allaient se retirer; l'ordonnance était pres d'être signée. La nouvelle de la dissolution du ministère anglais et du triomphe de toutes exalta les prétentions et les espérances des tories français à tel point, que leurs futurs collègues furent eux-mêmes effrayés des desseins violents qu'ils annonçaient. Tout fut impu au dernier moment.

Il paraît aujourd'hui certain que les ministres actuels ont résolu de tenir jusqu'à la session. Pour éviter, dit-on, de se diviser, ils s'abstiendront d'agiter aucune question d'ordre général, de délibérer en commun sur aucune mesure importante, se bornant à l'administration de leurs départements respectifs et à des actes, qu'on ne pourrait appeler conservatoires, car ils ne se regardent plus que comme les dépositaires provisoires du pouvoir ministériel.

Si les faits nous ont été rapportés exactement, et si les motifs auxquels on attribue la dernière résolution du ministère sont réels, il faut reconnaître ici la puissance des événements et de l'opinion publique. Il est enfin démontré qu'un ministère ne saurait être composé sans l'assentiment des chambres; et que si l'on entend de le former en leur absence, il faut du moins prendre en grande considération leur vœu présumé. Toutes les combinaisons de parti, toutes les intrigues de cour cesseront devant cette nécessité. Les ministres actuels se sont flattés de l'éclairer; ils ont eu l'imprudence d'accepter le pouvoir sans prévoir s'ils pourraient marcher avec les chambres et les voilà dès leur début frappés d'immobilité, et n'osant toucher à l'administration de peur de la voir tomber en dissolution. Veulent-ils s'adjoindre des hommes agréables au pays et aux chambres? Ces hommes refuseront de soutenir une administration qui menace ruine et qui les écrasera dans sa chute. Veulent-ils s'associer les chefs d'un parti réactionnaire et violent? Ils envisagent avec frayeur la responsabilité qu'ils vont encourir, et ils ne peuvent s'y résoudre.

Convaincus cependant de l'impossibilité d'agir s'ils ne parviennent à compléter le cabinet, déposeront-ils le pouvoir et laisseront-ils à la couronne l'embaras d'une situation si compliquée? Ce serait manquer à tous les devoirs. Les voilà donc sans rancœur à demeurer sans mouvement et sans vie, attendant que les chambres tiennent le gouvernement de la complète inertie à laquelle il est réduit.

Il y a quarante ans, l'Angleterre ne consommait que 2 millions de livres de savon, aujourd'hui il lui en faut plus de 85 millions; on peut en conclure que les anglais deviennent plus recherchés de jour en jour.

**FEUILLETON.**  
Un paysan suédois qui, le 22 du mois dernier, tirait des pierres pour construire une maison, trouva entre Leaby et Fahlköping, un vieux diadème de dix-sept pouces de circonférence, et qui pesait quarante-huit onces d'or fin. Ce diadème est fait avec beaucoup d'art, et est orné de figures d'hommes, d'animaux, et même de constellations. On voit aussi ce chiffre: C. 8, qui fait présumer qu'il appartenait au roi Charles Knutson VIII. Les antiquaires suédois sont occupés à expliquer ou à deviner l'origine et l'histoire de ce diadème.

Une lettre de Limoges citée par le courrier des Tribunaux, fait connaître une série de faits épouvantables. Le feu a été mis, à une heure après minuit (la lettre n'indique pas le jour), aux quatre coins du bourg de Saint-Symphorien, et au même instant, l'incendiaire, armé d'une hache, a tué dans sa propre maison, à laquelle il venait aussi de mettre le feu, sa femme, sa fille aînée, son petit-fils, un voisin, un jeune homme de dix-neuf ans; puis armé de pistolets, il parcourt le village et frappe de mort ou blesse plusieurs personnes, enfin il achève la série de ses attentats en se noyant dans un étang. Cet homme se nomme Dourat.

Les causes antérieures qui auraient armé son bras ont été vainement recherchées dit le correspondant. La misère n'y joue aucun rôle; cet homme jouissait d'une bonne intelligence avec tous les habitants de Saint-Symphorien. Il avait fait son jubilé, s'étant confessé, et avait prononcé l'aveu honorable de toutes ses fautes passées, au nombre desquelles figurait la mort d'une première épouse, que ses affreux traitements avaient forcée au suicide.

Une tempête épouvantable s'est fait sentir sur toute la côte, près Bayonne, le 9 courant dans la nuit. Le chasse-maree: la Famille-Rouie, venant d'Abbeville chargé de lin, ne pouvant tenir la mer et se trouvant devant la rade de Bayonne s'est décidé à faire côte. Cependant le capitaine a eu le bonheur d'attacher la barre avant d'entrer dans le port. Il y avait en vue le brick le Laurier de Bayonne, venant de St-André. A 11 heures du soir, un brick se trouvant par le travers du cap Breton, distant de demi-lieue de la côte, voulant virer de bord, un coup de vent la fait somer et il a disparu. On craint que ce ne soit le Laurier de Bayonne, appelé ce matin.

On a de sérieuses craintes sur le sort de 4 chasse-marees aperçus dans la nuit par le capitaine de la Famille-Rouie.

**Début de Malle. Sontag au Théâtre Italien.**

Les notes diplomatiques ont échoué contre les gammes ascendantes de Rossini, et Mlle Sontag nous est décidément rendue. Cette célèbre cantatrice a reparu à la grande satisfaction des dilettanti, mais aussi leur très grand surprise, dans le rôle de Desdemona d'Otello. Ce rôle exige de la force et l'habitude de la scène tragique. La Desdemona de M. Rossini n'est point la vierge douce et timide de Shakespeare. C'est une amante passionnée dont le caractère se prête à tous les effets de la musique, depuis les soupirs de la romance plaintive jusqu'aux éclats du désespoir. Or le talent si pur, si délicieux de Mlle Sontag, a plus de grâce que de vigueur; sa voix légère et flexible ne fait point vibrer les belles cordes basses de Mme Pasta, elle a encore moins son accent tragique. C'est ainsi que nous avons entendu Garat chanter en petit comité, l'air du Misantrope: Si le roi m'avait donné Paris sa grand-ville, de manière à exciter l'attendrissement, et que Boieldieu a fait dans les Voitures versées un nocturne délicieux de l'air trivial du clair de lune.

Mlle Sontag n'avait rien de semblable à faire pour s'approprier un rôle qui demandait avant tout de la grâce et de la sensibilité. Douée d'une voix puissante et toujours agréable, il lui a suffi d'adoucir les traits qui étaient les moins propres à la faire briller, et d'ajouter aux autres le charme propre de son talent. C'est ce qu'elle a fait d'une manière admirable dans le beau finale du second acte, où elle a chanté comme miss. Smithson aurait déclamé; ces paroles si touchantes s'il y avait abandon; elle n'a pas été moins heureuse dans la romance du saule, où elle a produit une émotion profonde. On n'a eue lui reprocher, dans tout le cours de

cette représentation, que quelques ornements superflus, quoique toujours de bon goût, et un peu de répétition dans son récit tantôt à des restes, son accès à son complet et les craintes qu'un début aussi hardi avaient inspirées ont été complètement dissipées. Rien ne s'oppose maintenant à ce que Mlle Sontag ajoute à son répertoire les principaux rôles de Mme. Pasta. Les grâces de Rossini seront un attrait de plus en attirant la curiosité du public, par une comédienne dont le talent de Mlle Sontag fera seul les frais.  
(Journal du Commerce.)

**COMMERCIAL.**  
Bourse du Havre du 14 Février.  
Coton 195 balles Louisiane 882  
153 dito dito 911  
50 dito dito 911  
50 dito Géorgie 764  
34 dito Louisiane 90  
364 dito Pernambuco 1014

**Hambourg, 5 Février.**  
Les tabacs Virginie fin brun sont en grande demande; on demande également les Kentucky en bonne qualité, propre à fumer; ces deux espèces tendent à augmenter; notre approvisionnement peut s'élever à 1500 ballots de toutes sortes.



## Nouvelles Maritimes.

- PORT DE LA NILE. ORLÉANS. Expéditions.**
- Brick Venus, Holdridge, Vera-Cruz. Gresnard Jr.
  - Brick Criterion, Taylor, Havane. I. H. Gale.
  - Brick Paulina, Adams, Cowes, Foster et Hutton. Goel. Martha, Langdon, St. Domingue. W. G. Hewes.
  - Bateau Flash, Chester, Rio Grande. Thompson et Grant.
  - Goel. Emilia, Anner, Campêche. F. Tio.
- Arrivés.**
- Bateau à vapeur Florida, Laurent, du Bayou Sarah, avec 4 balles coton à J. K. Ferguson, 57 a Wilkins et Linton, 20 a Dieks, Booker et co. 25 a Reynolds, Byrne et co. 13 a Lee et Williams, 5 a J. Hagan et co. 3 a Thompson et Grant, 27 a P. Duberland, 31 a Pey-rax, Rivière et co.
  - Bateau à vapeur Eliza, Sheridan, de St. Martinville, avec 107 balles coton à Peyroux, Rivière et co. 10 a Plauché et Courcelles, 12 peaux à V. David, 1 bl 2 es a ordre.
  - Brick Diolo, Eaton, de Boston, chargement aux capitaines, Bridge et Vos, et à d'autres.
  - Nacire Fame, Thompson, du Havre, chargement à Lemonnier, J. Le Blanc, L. Millaudon, V. Vigneaux, F. Nicolet et co.
  - Bateau à vapeur Integrity, de Plaquemine, avec du coton à ordre.
- Entrés.**
- Brick Roque, Seaver, de Salen, chargé pour J. A. Meffe et co. et H. Grant.
- Arrivés au Delour des Anglais.**
- Navire John Harrington, du Havre; le Shepherdess, de Liverpool; le Wick, de Calcutta, de Londres; le Brick Splendide, Curtis, de Lisbon.

**M. P. GUILLOT**, professeur au Collège de Louisiane, est sur le point de partir pour l'Europe, et prie les personnes qui voudraient avoir des réclatations à lui faire, de vouloir bien lui présenter avant Mardi prochain 1er. Avril.

Il profite de cette occasion pour annoncer au public qu'il a pris avec Mr. Givelle, il doit être de retour ici dans sept mois au plus tard, pour reprendre ses fonctions au Collège de Louisiane. 28 mars.

**LES sous-signés** viennent de recevoir par la Zilia de Bordeaux—200 rames papier écoleier dix six armes. Ce papier a droit au Drawback. 31 mars. CHAS. JOURDAN & C.

**A VENDRE. VIN de Bourgogne** moussoux de la 1re. qualité. 4 dec. The. Nicolet & Co.

**CHAPEAUX.** Les sous-signés ont reçu par les navires Russell, Kentucky et autres arrivages récents de New-York, un assortiment étendu de Chapeaux d'hommes, noirs et gris de castor à longs poils et d'une qualité supérieure; et aussi des Chapeaux gris de peau de veau marin, imitation et même dits, le tout à des prix raisonnables chez **NICHOLS et KEELER.** No. 18 rue du Canal. 3 avril.

**DEMANDE DE DOUBLONS.** On a besoin de 250 doublons Espagnols ou Mexicains; pour lesquels on donne une prime au-dessus du cours. S'adresser immédiatement au bureau de **P. V. BARBET,** rue St. Louis No. 37. 17 mars.

**UNE** personne ayant travaillé depuis plusieurs années, sur des habitations soit en qualité d'économiste, soit comme charpentier, pouvant fournir sur son compte les attestations les plus avantageuses, désirerait trouver une place sur une habitation. S'adresser pour plus ample renseignement à Mr. J. Clément, encourageur des rues de Chartres et St. Pierre. 26 mars.

**NOTICE.** The Public is respectfully informed that the exhibition of the Panoramic Picture of the Palace and Garden of Versailles, will close on the 13th instant, and will be succeeded a few days after, by the Panoramic Picture of the City of Paris. April 5, 1828.

**LANDING from brig Commerce** and sale.  
Grugere and pate grasse Cheese, Vermicelli, Sardines in butter and oil, Sweet meats, 50 baskets Guignolets, 29,800 Tiles, **LANDREAUX, VIENNE & Co,** April 1. 58 Gravier-street.

## Ventes Publiques.

**PAR F. DUTILLET.**  
Il sera procédé à la vente publique, le Lundi 14 Avril; à la bourse d'Hewlett les propriétés suivantes:  
**UN TERRAIN** et ses dépendances (qu'occupait dernièrement Mr. William Ross), de 249 pieds de face à la rue Perello, 106 de face à la rue St. Pierre et 106 à la rue St. Paul. Il se trouve sur ledit terrain une maison formant l'encoignure, de quatre grandes chambres, un salon, deux cabinets et deux caves. 2me. Une bâtisse de deux appartements à feu. 3me. Une bâtisse et plusieurs appartements pour domestiques. 4me. Une cuisine de deux appartements et un four puits il se trouve sur le terrain plusieurs arbres fruitiers et une habitation sur la rive droite du bayou de Lafourche à six lieux du fleuve, ayant trois arpents de face, sur la profondeur ordinaire, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, borné d'un côté par la propriété ci-dessus appartenant au sieur Belonny, de l'autre par celle de Mr. Louis Fromental.—Les conditions seront annoncées au moment de la vente. 8 avril.

**PAR F. DUTILLET.**  
Il sera vendu, à la bourse d'Hewlett, Lundi 14 Avril, un Terrain et ses dépendances, situées rue Bourgoine, entre celles Dumaine et St. Anne, mesurant 30 pieds de face sur 120 de profondeur, et de l'autre par celle ci-devant Medzinger.—Un tiers comptant et le reste à un an, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. 3 avril.

**PAR J. LE CARPENTIER.**  
VESTE RENVOYEE.—Au plus haut et dernier enchérisseur, et sans réserve.  
Il sera vendu, Jeudi prochain 10 Avril, à midi, à la bourse de Hewlett, les esclaves suivants, dépendant de la succession de feu Jn. Bte. Lajonchère, n. l. savoir: Baptiste, nègre âgé de 60 ans, ayant mal au pied; Pierre, do. de 40 ans, ayant une hernie et ayant été marou; Marthe, nègresse de 35 ans, ayant mal au genou. Conditions: Comptant. Les actes de vente seront passés, aux frais des acquéreurs, par devant T. Seghier, notaire public. 5 avr.

**Du Palais et du Jardin de Versailles.**  
Le public est respectueusement informé que l'exposition du Tableau du Palais et du Jardin de Versailles cessera le Dimanche 15 du courant, au soir, et on exposera quelques jours après celui de la ville de Paris. 5 avril—3

## THEATRE D'ORLEANS.

**Mardi 8.**—La seconde représentation du **DIPLOMATE**, Vaudeville en deux actes, de Scribe et Mazères; précédé de la seconde représentation de **LA JEUNE PUDE**, Opéra en un acte, paroles de Dupaty, musique de Daleyrac.

**Judi 10.**—An bénéfice de Mde. Clozel et de Mr. Richiard.  
**La 1ère. représentation de la reprise de MARIE STUART**, Tragédie en cinq actes, et en vers de Lebrun. Suivie de la première représentation de la reprise des **VISIANDINES**, Opéra en deux actes, paroles de Picard, musique de Devienne.

**En attendant.**—La première représentation de la **Somnambule Villageoise**, vaudeville nouveau en 3 actes, musique d'Auber, **Mr. De Pourceaugnat**, opéra nouveau en 3 actes musique du célèbre Rossini.

## FOUR NANIES.

Le Brick Français "COMMERCE" doublé à chevilles en cuivre; Capt. A. Devour, partira pour le sudist port du 15 au 20 d'Avril prochain. Pour fret de 200 balles de coton et passage (ayant des Embarquement fort commodes.) S'adresser au Capitaine à bord, ou à

**LANDREAUX VIENNE & Co.** rue Gravier, No. 58.

Qui offrent à vendre et débarquement du même navire:  
Fromage de Gruyere, Pâte Grasse; Vermicelle; Sardines au beurre & à l'huile—Confitures; 7000 points de marmittes; 500 Papiers Guignolet; 29,800 Carreaux.

**Parfumerie fine, très-fraiche, Da Paris; et Faux Cheveux en tout genre et toute nuance.**

**LES** sous-signés viennent de recevoir de Paris, Parfumerie et faux Cheveux en assortiment, à ce qui leur manquait depuis plusieurs jours. Crème de Cochenille pour le teint, très-fraiche. Crème de rose et de Perse, Eau de Cologne supérieure, et de Lavande, idem de rose, Savon à la rose et cosmétique d'amande amère, Opiat, Poudre Ceylan et Corail fin, Brosses à dents et à tête, différents goûts. Peignes en écaille, à relapper, à chignons, à rouleau, à papillote, do. en corne de buffle noir, d'ébène, Gants de castor pour homme, Poudre surfine à odeur &c. Assortiment de Tours en cheveux pour l'été, au dernier goût, Perruques d'hommes et de femmes &c.

**Nota.** On fera un prix très-raisonnable pour tout ces articles en gros. Ils contiennent de confectionner toute espèce de postiche suivant le goût.

**GAUTHIER & VALENTIN,** 7 avril. Coiffeur rue de Chartres No. 182.

**COUR DE PAROISSE.**—De la paroisse et de la ville de la Nlle-Orléans, 1er. Avril 1828—Prédérez Frey et autres créanciers de M. Souza Paine contre ledit Madoche Souza Paine.—En présence de M. J. Pito, après avoir entendu lecture de la pétition relative au cas, et à la demande de P. Sould Esq. avocat du pétitionnaire, le Cour ordonne qu'une assemblée des créanciers dudit sieur Souza, l'aîné, aura lieu, au bureau de L. F. Carré, notaire public, le 13 Avril courant, à 10 heures du matin, pour prendre en considération les affaires dudit sieur Souza, l'aîné, et en attendant toutes procédures sont différées.—Je certifie par le présent ce qui précède. 2 avril. J. OLLE, dep. greffier.